

Appel d'offres



Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 10 h 30, le 1er avril 2021, à la mairie de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

Catégorie : Exécution de travaux

Appel d'offres : 2019-08

Descriptif : Travaux de construction de la chaussée, d'un égout sanitaire et d'un poste de pompage sur la Terrasse Martin et le Chemin Bord-du-Lac à L'Île-Bizard

Date d'ouverture : Le 1^{er} avril 2021

Dépôt en garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Documents : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SÉAO.

Renseignements : ibsg.seao@montreal.ca

Pour être considérée, chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et porter l'identification indiquée dans les instructions aux soumissionnaires. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la Direction des travaux publics, ingénierie et aménagement urbain de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 10 mars 2021.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza